

Prévention de toutes les formes de violences dans le sport

Cet appel à projets s'adresse aux ligues et comités régionaux de la région Centre-Val de Loire **sur une ou plusieurs thématiques possibles.**

Les actions mises en place, par la DRDJSCS CVLL et le CROS CVL, dans le cadre de la prévention des violences sexuelles ou de la radicalisation ne sont pas éligibles.

La structure régionale identifiera deux personnes en son sein : un élu référent et un technicien professionnel (à notifier dans la réponse à l'AAP).

Les objectifs d'un plan d'actions de prévention des violences pour votre discipline :

- Sensibiliser tous les acteurs de votre discipline à toutes les formes de violences ou dérives sociétales
- Former tous les « encadrants » (dirigeants bénévoles, éducateurs sportifs, juges-arbitres) aux bonnes conduites à tenir et à faire respecter
- Créer des « espaces de paroles » et « des espaces de réparation » aux licenciés de votre discipline
- Fournir des outils de prévention et de communication à tous les clubs sportifs de votre discipline
- Déployer les outils de communication issus de la campagne de sensibilisation et de prévention des violences dans le sport : <https://sports.gouv.fr/accueil-du-site/zoom-sur/article/campagne-de-sensibilisation-et-de-prevention-des-violences-dans-le-sport>

Les thématiques de prévention des violences dans le sport :

- Promotion des valeurs du sport et de l'éthique sportive
- Prévention des dérives et des violences : racisme, discriminations, sexisme, bizutage, homophobie...
- Prévention des incivilités et des comportements agressifs envers les acteurs
- Prévention des violences sexuelles et des comportements déviants
- Prévention et sensibilisation des phénomènes de radicalisation dans le sport

Les axes attendus :

- Actions de sensibilisation et de prévention auprès des comités départementaux et des clubs
- Actions de formation auprès des éducateurs sportifs, dirigeants bénévoles, des juges-arbitres...
- Actions de communication et de promotion des valeurs du sport auprès de votre discipline
- Organisation d'événements dédiés à une ou plusieurs thématiques ci-dessus : tables rondes, manifestations sportives, séminaires, webinaires...

Les cibles du plan de prévention :

- Les techniciens professionnels (éducateurs sportifs, chargés de développement, formateurs,...)
- Les bénévoles et dirigeants de vos comités et de vos clubs
- Les stagiaires en formation d'éducateurs sportifs ou juges-arbitres
- Les jeunes sportifs des clubs, des pôles espoirs ou des centres d'entraînements

Pour toutes questions sur cette thématique, veuillez contacter :

Yassire BAKHALLOU – DRDJSCS CVLL – yassire.bakhallou@jscs.gouv.fr

Adrien BRUCKER – CROS CVL - citoyennete.cvl@franceolympique.com